



FITZE VENTINOX AG
Bernstrasse43
CH-3303 Jegenstorf



Déclaration de conformité UE

(selon l'annexe de la directive Machines 2006/42/CE)

Nous déclarons que les ventilateurs de cheminée suivants (HQ, HR) série, ainsi que des séries spéciales non déclarées

HQ30, HQ35, HQ45, HQ55
HR25, HR30, HR35, HR45, HR55

Definition: HQ, HR = Série (Modèle)
25, 30, 35, 45, 55 = turbine -Ø in cm

Satisfont pleinement aux exigences de la directive 2006/42/CE en ce qui concerne les machines.

En particulier, les dispositions pertinentes suivantes ont été observées:

2014/35/UE (Directive Basse Tension),
2014/30/UE (Directive CEM),

En particulier, les normes harmonisées suivantes ont été prises en compte ou respectées:

DIN EN60335-1 (Sécurité des équipements électriques)
DIN EN60335-2 (Sécurité des appareils électroménagers)
DIN EN16475-2 (ventilateurs d'extraction)
DIN ENISO5801 (caractéristiques de débit)
DIN EN1856-2:2009-09 (Exigences pour les raccords métalliques de conduits de fumée)

Informations sur le signataire:

Samuel Fitze, titulaire
Matthias Aebersold, titulaire

FITZE VENTINOX

s. Fitze *M. Aebersold*

Jegenstorf, den 09. janvier 2019

Date, Signature